

Sicurgas est fourni avec le socle adapté pour le montage sur boîtes encastrées à 3 modules ou pour le montage en saillie. Dévisser la vis de fixation base/couvercle et tourner le couvercle vers le haut. Fixer la base en saillie (voir le paragraphe "Positions de Sicurgas") ou sur boîte encastrée, et utiliser l'ouverture arrière pour l'entrée des câbles de raccordement. Après la fixation et après avoir effectué les raccordements (voir le paragraphe "Raccordements de Sicurgas"), remonter le couvercle sur la base, s'assurer que les deux ergots du couvercle sont parfaitement logés dans les deux rails supérieurs. Revisser

3) l'appareil utilise un capteur à semi-conducteur. À chaque fois qu'il est allumé, Sicurgas P63 lance un auto-test qui dure 30 s, pendant lesquelles les avertisseurs d'alarme ne sont pas encore actifs. Le capteur peut être activé par la présence accidentelle d'autres substances en forte concentration autres que celles spécifiques à contrôler (par exemple vapeurs d'alcool éthylique, trichloréthylène, etc.). Dans ces cas, l'alimentation électrique de l'appareil ne doit absolument pas être coupée dans le but de désactiver ou d'arrêter l'avertisseur sonore du détecteur. En cas d'alarme : aérer immédiatement le local en créant un courant d'air, déceler et éliminer la cause qui a provoqué l'alarme. 5) l'appareil doit être remplacé après une période maximale de 4 ans d'emploi en conditions normales. La date période doit être d'autant plus réduite que l'environnement où il est installé est plus pollué (par exemple friteries, cuisines de restaurant ou domestiques, locaux poussiéreux et en général locaux avec une présence anormale de fumées huileuses ou résineuses qui peuvent déposer de la saleté sur le capteur compromettant le bon fonctionnement).

3) l'appareil utilise un capteur à semi-conducteur. À chaque fois qu'il est allumé, Sicurgas P63 lance un auto-test qui dure 30 s, pendant lesquelles les avertisseurs d'alarme ne sont pas encore actifs. Le capteur peut être activé par la présence accidentelle d'autres substances en forte concentration autres que celles spécifiques à contrôler (par exemple vapeurs d'alcool éthylique, trichloréthylène, etc.). Dans ces cas, l'alimentation électrique de l'appareil ne doit absolument pas être coupée dans le but de désactiver ou d'arrêter l'avertisseur sonore du détecteur. En cas d'alarme : aérer immédiatement le local en créant un courant d'air, déceler et éliminer la cause qui a provoqué l'alarme. 5) l'appareil doit être remplacé après une période maximale de 4 ans d'emploi en conditions normales. La date période doit être d'autant plus réduite que l'environnement où il est installé est plus pollué (par exemple friteries, cuisines de restaurant ou domestiques, locaux poussiéreux et en général locaux avec une présence anormale de fumées huileuses ou résineuses qui peuvent déposer de la saleté sur le capteur compromettant le bon fonctionnement).

FANTINI COSMI

Via dell'Osio, 6 20090 Caleppio di Settala MI
International calls Tel. ++39 02 95682222 Fax +39 02 95307006
E-mail: export@fantinicosmi.it http://www.fantinicosmi.com

Sicurgas P63

DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Sicurgas P63 est un dispositif qui, à travers d'une sonde très sensible, détecte la présence de monoxyde de carbone en environnements domestiques.

Il intervient avec des concentrations de monoxyde de carbone considérées comme non dangereuses pour une personne adulte en conditions physiques normales, même si elles sont respirées pendant quelques heures (cf. recherches de l'U.S.Army Human Engineering Laboratory U.S.A.).

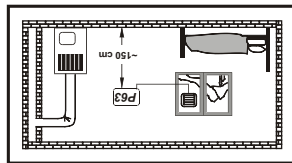
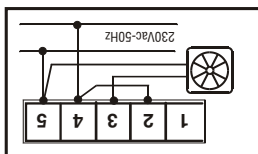
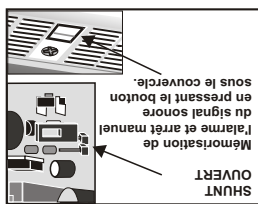
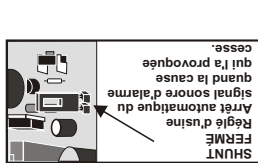
La signalisation de danger se fait par l'éclairage intermittent de la DEL rouge située sur la façade de Sicurgas P63 et par une signalisation acoustique intermittente. Le relais qui commande une électrovanne ou un dispositif pour l'aération de la pièce, en introduisant de l'air provenant de l'extérieur, intervient simultanément.

La DEL verte allumée indique le bon fonctionnement de l'appareil, tandis que la DEL jaune allumée par intermittence et la signalisation acoustique intermittente simultanée de l'avertisseur sonore indiquent une panne du détecteur.

AVERTISSEMENTS IMPORTANTS

Sicurgas P63 a été conçu et fabriqué en utilisant le meilleur de ce que la technologie moderne met à notre disposition, compatiblement avec le niveau de coût de l'appareil, pour détecter la présence du gaz monoxyde de carbone dans les environnements domestiques. Ses performances contribuent assurément à préserver des vies humaines contre les terribles intoxications provoquées par ce gaz ; toutefois elles peuvent ne pas être suffisantes si les présentes instructions ne sont pas lues avant utilisation de l'appareil et si les avertissements importants suivants ne sont pas observés :

- 1) l'appareil détecteur de présence de monoxyde de carbone doit être installé par un installateur agréé aux termes de la loi italienne n° 46 du 5 mars 1990 ;
- 2) l'appareil doit être installé avec des raccordements fixes permanents au secteur et aux dispositifs commandés éventuellement présents. Ces raccordements ne doivent pas pouvoir être interrompus par des interrupteurs ni par le débranchement de prises électriques.



Le détecteur doit être fixé en saillie, à une hauteur d'environ 150 cm du sol. Pour un bon fonctionnement de Sicurgas P63, ne pas installer l'appareil derrière ou sous des éléments suspendus ou des étagères qui entravent la circulation naturelle de l'air dans l'environnement ;

POSITIONS DE Sicurgas

- à proximité d'appareils (distance minimale 2 mètres) ;
- au-dessus de la table de cuisson ou de sources de vapeur (baignoires) ;
- dans des endroits qui pourraient être atteints par des giclées d'eau, près d'éviers, de douches, etc.

RACCORDEMENTS DE Sicurgas

Sicurgas P63 peut commander un aérateur pour le renouvellement de l'air dans la pièce contrôlée contenant de l'oxyde de carbone et une vanne normalement fermée NC pour l'interception de tout gaz combustible. Pour allumer Sicurgas P63, raccorder aux bornes 4 - 5 la ligne 230 V ca 50 Hz. Si l'aérateur pour introduire l'air de l'extérieur fonctionne à 230 V ca, câbler l'aérateur entre les bornes 2 - 4 et raccorder l'aérateur entre les bornes 3 - 5

ALARME
Sicurgas P63 est doté d'un shunt qui permet d'établir si le signal sonore d'alarme doit être arrêté manuellement ou automatiquement quand la cause de l'alarme cesse. Quand le shunt est en position OUVERT (connecteur avec un pôle découvert), l'alarme est mémorisée et ne peut être interrompue qu'en pressant le bouton indiqué en figure.

Quand en revanche le shunt est en position FERMÉ (connecteurs couverts), l'alarme s'interrompt automatiquement quand la cause qui l'a provoquée cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
MEMORISATION de l'alarme et arrêt manuel du signal sonore en pressant le bouton sous le couvercle.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

SHUNT
RÈGLE d'usine
Arrêt automatique du signal sonore d'alarme quand la cause cesse.

N.B. LE DÉTECTEUR DOIT ÊTRE REMPLACÉ QUATRE ANS APRÈS LA DATE D'INSTALLATION

2004/03